

1.10.4. REPTILES

1.10.4.1. DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Les données bibliographiques concernant les reptiles présents au sein de la zone d'étude sont issues des études écologiques menées en 2012 par le bureau d'études TBM Environnement, dans le cadre de l'étude d'impact du projet « Mise à 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Rostrenen ». Les cartes de répartition des espèces au niveau régional réalisées par Bretagne Vivante ont également été consultées.

Trois espèces sont recensées, citées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 29 : Reptiles cités dans les sources bibliographiques

Nom latin	Nom français	Liste rouge nationale ¹	Protection nationale ²	Directive Habitat ³	Convention de Berne ⁴
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	LC	Art. 2	An. 4	An. 3
<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	LC	Art. 3	An. 4	An. 3
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC	Art. 2	An. 4	An. 2

Ces trois espèces sont régulièrement inventoriées en Bretagne ainsi qu'en Côtes-d'Armor. Elles sont citées comme effectivement présentes dans le sud-ouest du département. Elles restent néanmoins relativement communes.

1.10.4.2. INVENTAIRES RÉALISÉS

1.10.4.2.1. PLANNING DE PROSPECTION

5 campagnes de terrain ont été réalisées en 2015-2016 pour actualiser les inventaires des amphibiens. Elles ont été menées par EGIS.

Tableau 30 : Intervenants et dates d'intervention pour les inventaires des reptiles

Groupes inventoriés	Période Intervenant	Conditions d'inventaires		Commentaire
		T°		
Reptiles	16, 17 et 18 mars 2016 M. Gest 	T°	de 6°C à 10°C	Inventaires d'individus et zones de thermorégulation et reproduction dans zones d'habitats potentiels
		Ciel	Eclaircies	
		Vent	Faible	
Reptiles	11 et 12 mai 2016 D. Furcy, E. Carfantan 	T°	de 10°C à 15°C	Inventaires d'individus et zones de thermorégulation et reproduction dans zones d'habitats avérés
		Ciel	Brouillard (matin) puis ciel se dégageant	
		Vent	Nul à faible	
Reptiles	29 et 30 juin 2016 D. Furcy 	T°	de 14°C à 17°C	Inventaires d'individus et zones de thermorégulation et reproduction dans zones d'habitats avérés Pose de 7 plaques de thermorégulation
		Ciel	Nuageux	
		Vent	Faible	
Reptiles	18 et 19 juillet 2016 M. Gest 	T°	de 28°C à 33°C	Inventaires d'individus et zones de thermorégulation et reproduction dans zones d'habitats avérés Contrôle des 7 plaques de thermorégulation
		Ciel	Beau temps	
		Vent	Pas de vent	
Reptiles	29 et 30 septembre 2016 D Furcy 	T°	De 16°C à 18°C	Contrôle et enlèvement des 7 plaques de thermorégulation
		Ciel	Nuageux avec éclaircies	
		Vent	Vent faible	

1.10.4.2.2. MÉTHODOLOGIES MISES EN ŒUVRE

● **Protocoles**

Les reptiles sont des animaux thermophiles, tous les milieux favorables (lisières, chemins, haies, talus, pierriers) ont fait l'objet de visites à la période propice d'observation. La recherche des espèces est réalisée par observation directe, menée par parcours sur les espaces favorables à l'insolation des animaux.

Un parcours optimal d'observation est défini dans l'aire d'étude en prenant en compte la topographie des lieux, la proximité des zones en eau et la végétation relativement dense limitant les zones d'observations.

Le repérage est alors effectué lors des heures recommandées pour l'observation des reptiles, c'est-à-dire le matin ou en fin d'après-midi :

- à vue, dans un premier temps, avec jumelles pour les gîtes naturels repérés (pierres, tas de bois, vieilles tôles, etc.) ;
- à l'écoute (détection des bruits de fuite) pour les individus cachés, enfin par la recherche de gîtes (retournement des pierres et souches).

Tous les contacts sont géolocalisés au GPS.

En outre, 7 plaques « à reptiles », composées d'ondibitume et posées au sol, permettant aux reptiles de thermoréguler, ont été posées au sein d'entités attractives pour les espèces, entre le 29 juin 2016 et le 30 septembre 2016 et inspectées lors des passages de terrain. La disposition des plaques a été la suivante, le long du tracé projeté :

Numéro des plaques à reptiles	Localisation (lieu-dit)	Précision concernant le lieu de pose (habitats, spécificités)	
PR20	Kermaudez	Plaques posées sur le talus au sud de la RN164 actuelle à proximité du passage inférieur reliant Toul-an-Dol à Kermaudez	

Numéro des plaques à reptiles	Localisation (lieu-dit)	Précision concernant le lieu de pose (habitats, spécificités)	
PR19	Saint-Yves	Plaque posée au sein d'un talus herbeux et à proximité immédiate d'une friche (le long de la voie verte)	
PR18	Kergornou	Plaque posée dans un secteur présentant un milieu enherbé, une friche et des fourrés arbustifs au sud de la RN164 actuelle	
PR17	Kervalentou	Plaque posée à proximité du bassin du Doré, au sein de la prairie environnante	
PR16	Kervalentou	Plaque posée au sein du talus sud de la RN164 actuelle	
PR15	Kerauffret	Plaque posée dans un écotone à l'interface entre un roncier et une prairie	

Numéro des plaques à reptiles	Localisation (lieu-dit)	Précision concernant le lieu de pose (habitats, spécificités)	
PR14	Ker Mikel	Plaque posée au sein d'une lande humide, à côté d'un bassin de rétention d'eau et à proximité d'un bois de bouleau défriché	

○ Limites rencontrées

La méthode d'inventaire utilisée exclut les moyens de piégeage. Les résultats des inventaires proviennent exclusivement d'observations (relevé d'indices, observations directes et écoutes).

Compte tenu de la biologie des espèces, il n'est pas possible de réellement estimer les populations par dénombrement des individus à la vue. Il est indiqué le nombre d'individus différents observés sur un même site, ce qui par extrapolation donne une première idée de la taille des populations.

1.10.4.2.3. RÉSULTATS

Les inventaires ainsi que les relevés issus des plaques thermorégulatrices ont permis de recenser deux espèces : la Couleuvre à collier et le Lézard des murailles.

La Couleuvre à collier a été localisée au sein du boisement présent entre Saint-Yves et Kerjob, alors que le Lézard des murailles a été contacté à Kerlouis à l'extrême Ouest de la section 1.

Photographie 28 : Couleuvre à collier et habitats favorables dans le bois défriché de Kerlouis



A noter qu'aucune espèce n'a été retrouvée sous ou sur les 7 plaques thermorégulatrices posées. En outre, lors de la récupération des plaques en septembre 2016, 2 n'ont pas été retrouvées : la PR15 et PR18. De plus, concernant la PR15, la bordure de parcelle devant la haie a été débroussaillée.

Enfin, les habitats préférentiels du Lézard vivipare, espèce donnée présente selon la bibliographie mais non inventoriée dans l'aire d'étude, ont été délimités, notamment au nord du giratoire de Kerlouis (commune de Plouguernevel), au sein d'une parcelle déboisée humide.

1.10.4.3. SYNTHÈSE SUR LES ESPÈCES PRÉSENTES ET LEUR RÉPARTITION AU SEIN DE LA ZONE D'ÉTUDE

Malgré les inventaires ciblés ainsi que la pose de plaques thermorégulatrices au sein d'habitats favorables aux reptiles, peu d'individus ont été contactés. Les habitats favorables sont présents, mais les populations locales sont très localisées ou présentent peu d'individus.

Ainsi, au vu des habitats et même en l'absence d'observation sur le terrain, les secteurs favorables aux reptiles sont majoritairement :

- les landes et prairies, y compris les zones humides ;
- la végétation de ceinture des bordes des eaux (bassins ou zones annexes du ruisseau du Doré) ;
- les zones de lisières boisées ainsi que les boisements clairs ;
- les trames paysagères à couverts herbacés et arbustifs, telles les haies ;
- les zones anthropiques (talus, remblais, bords de chemin, friches en zone péri-urbaine de Plouguernevel).

Photographie 29 : Zones favorables aux reptiles dans la zone d'étude



1.10.4.4. ÉVALUATION DES HABITATS D'ESPÈCES PROTÉGÉES CONCERNÉES

Pour chaque espèce pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation, une caractérisation et une quantification des habitats favorables ont été réalisées suivant leurs préférences en termes d'habitats de reproduction et de thermorégulation. A partir des localisations des individus observés durant les campagnes de prospections écologiques, des habitats leurs étant favorables et en tenant compte des distances de dispersion relevées dans la bibliographie, il a été possible de définir les milieux favorables dans les limites ainsi définies.

Tableau 31 : Évaluation des habitats d'espèces de reptiles

	Habitats utilisés	Typologie des habitats	Fonctionnalités des habitats
Couleuvre à collier	Cette espèce est rencontrée dans des habitats variés, généralement à proximité de l'eau (zones humides, berges de ruisseaux, étangs, mares et forêts). Les domaines vitaux de l'espèce sont de l'ordre de 5 ha (étude universitaire J. Pittoors, 2009).	Habitats aquatiques	Alimentation
		Habitats boisés	Repos, alimentation
		Habitats semi-ouverts à ouverts	Reproduction, repos, alimentation, thermorégulation
		Écotones	Reproduction, repos, alimentation, thermorégulation
Lézard des murailles	Le Lézard des murailles est une espèce ubiquiste, généralement observé dans des contextes rocheux et sablo-graveleux favorables à la thermorégulation. On le retrouve également au niveau des zones d'habitations, des vieux murs, murets, talus, chemins, carrières, lisières et haies. D'après Bender (1996), sa distance de migration est de l'ordre de 250 à 300 m.	Habitats boisés	Repos, alimentation
		Habitats semi-ouverts à ouverts	Reproduction, repos, alimentation, thermorégulation
		Écotones	Reproduction, repos, alimentation, thermorégulation

	Habitats utilisés	Typologie des habitats	Fonctionnalités des habitats
Lézard vivipare	Le Lézard vivipare préfère la végétation hygrophile comme les tourbières à sphaignes ou les landes humides, les fossés ou les marécages. Son domaine vital n'est que peu étendu : pour un individu adulte, le territoire occupé s'étend sur un diamètre de 30 m.	Habitats humides	Reproduction, repos, alimentation, thermorégulation
		Habitats semi-ouverts à ouverts	Reproduction, repos, alimentation, thermorégulation
		Écotones	Reproduction, repos, alimentation, thermorégulation

1.10.4.5. ANALYSE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS LOCALES

La méthodologie d'analyse est exposée en annexe 1. Le tableau suivant expose cette analyse pour les espèces de reptiles.

Tableau 32 : Analyse de l'état de conservation des populations locales de reptiles

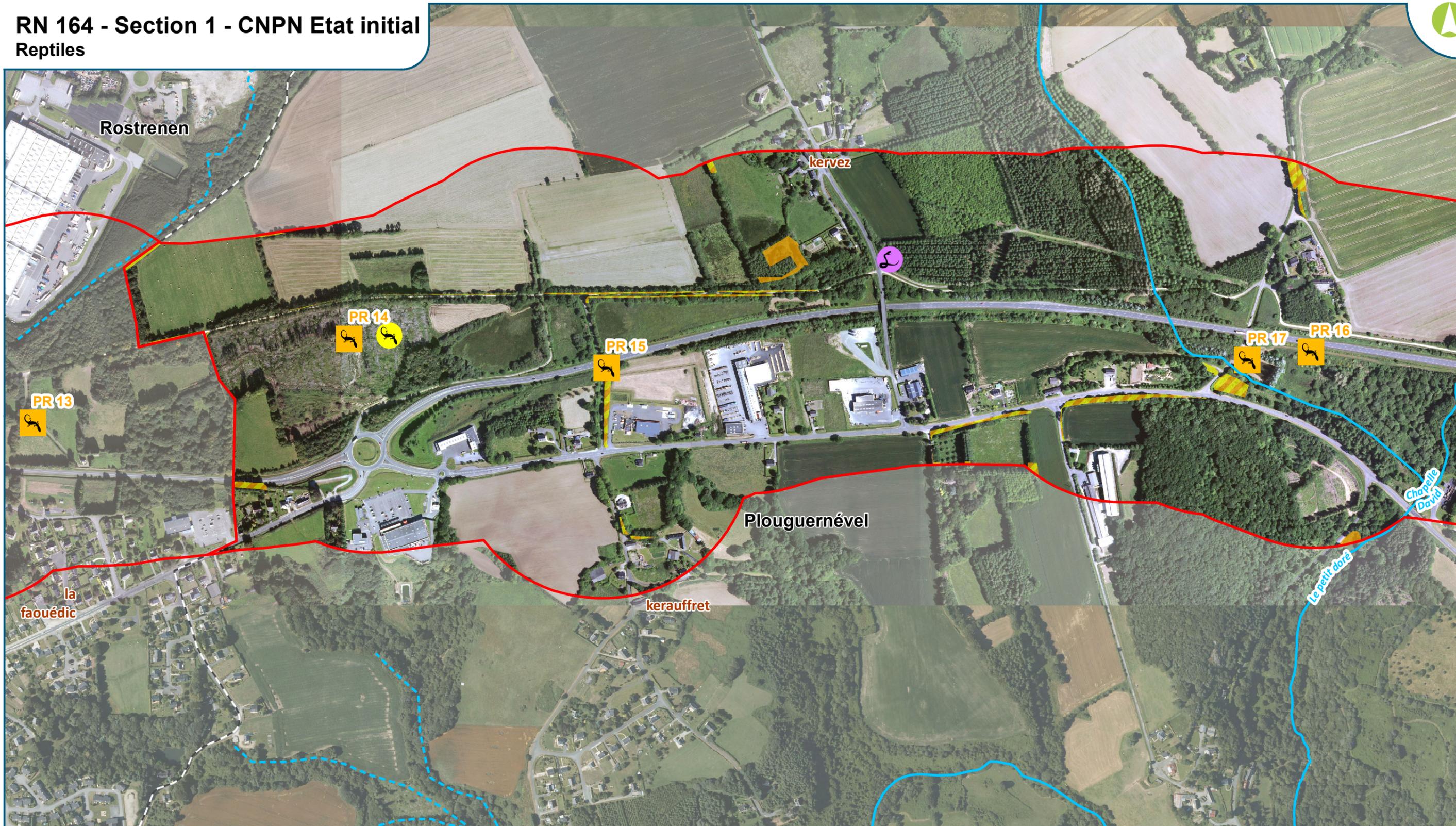
	Tendance nationale et/ou régionale des effectifs	Données connues localement	Expertises de terrain (densités relatives et évaluation des habitats)	Évaluation de l'état de conservation local
Couleuvre à collier	↘	Présence étendue en région. Sont concernées les populations du centre-Bretagne	Peu d'individus contactés, population certainement dispersée, mais habitats présents	BON

	Tendance nationale et/ou régionale des effectifs	Données connues localement	Expertises de terrain (densités relatives et évaluation des habitats)	Évaluation de l'état de conservation local
Lézard des murailles	→	Espèce ubiquiste dont les populations restent localisées dans le centre de la Bretagne	Habitats de l'espèce bien présents, peu d'individus contactés. Certainement des populations plus pérennes en dehors de la zone d'étude (notamment à Rostrenen)	BON
Lézard vivipare	↘	Espèce bien présente dans le sud des Côtes-d'Armor et les nombreux milieux humides	Espèce également localisée dans la zone d'étude mais de plus amples effectifs dans le secteur de Rostrenen	BON

1.10.4.6. CARTOGRAPHIES

Les cartes en pages suivantes localisent les espèces recensées ainsi que leurs habitats.

RN 164 - Section 1 - CNPN Etat initial Reptiles



Légende :

Zone d'étude de 500m

Cours d'eau

Intermittent

Permanent

Limite communale

Couleuvre à collier

Lézard des murailles

Plaque à reptiles

Habitats des reptiles

Habitat de thermorégulation

Habitat de reproduction

Habitat de reproduction et de thermorégulation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

BRETAGNE



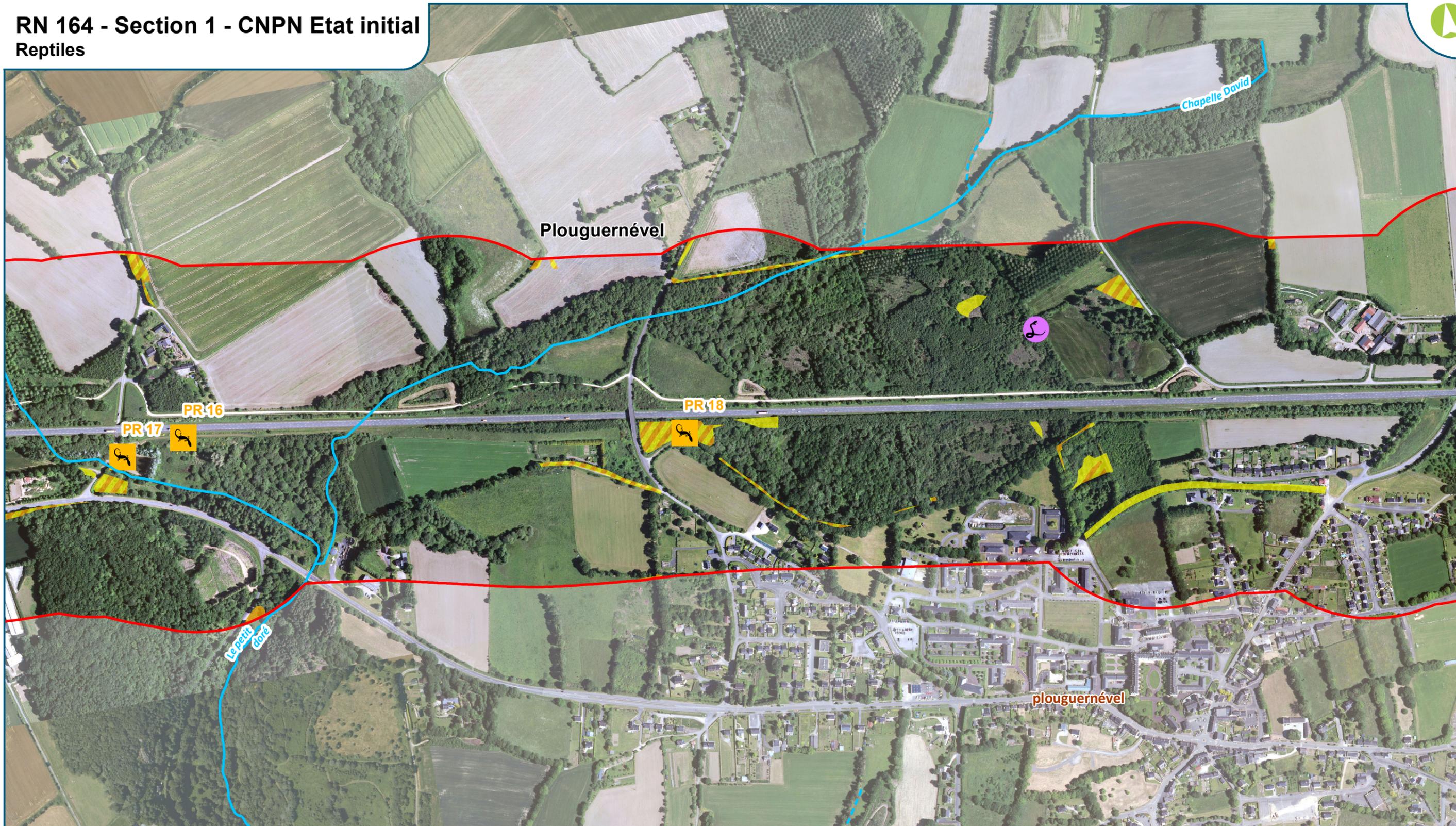
Planche n°1

0 50 100 200 Mètres



Fond de plan : IGN BD ORTHO® 2017 Date : 05/02/2018

RN 164 - Section 1 - CNPN Etat initial Reptiles



Légende :

Zone d'étude de 500m

Cours d'eau

Intermittent

Permanent

Limite communale

Couleuvre à collier

Plaque à reptiles

Habitats des reptiles

Habitat de thermorégulation

Habitat de reproduction

Habitat de reproduction et de thermorégulation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

BRETAGNE

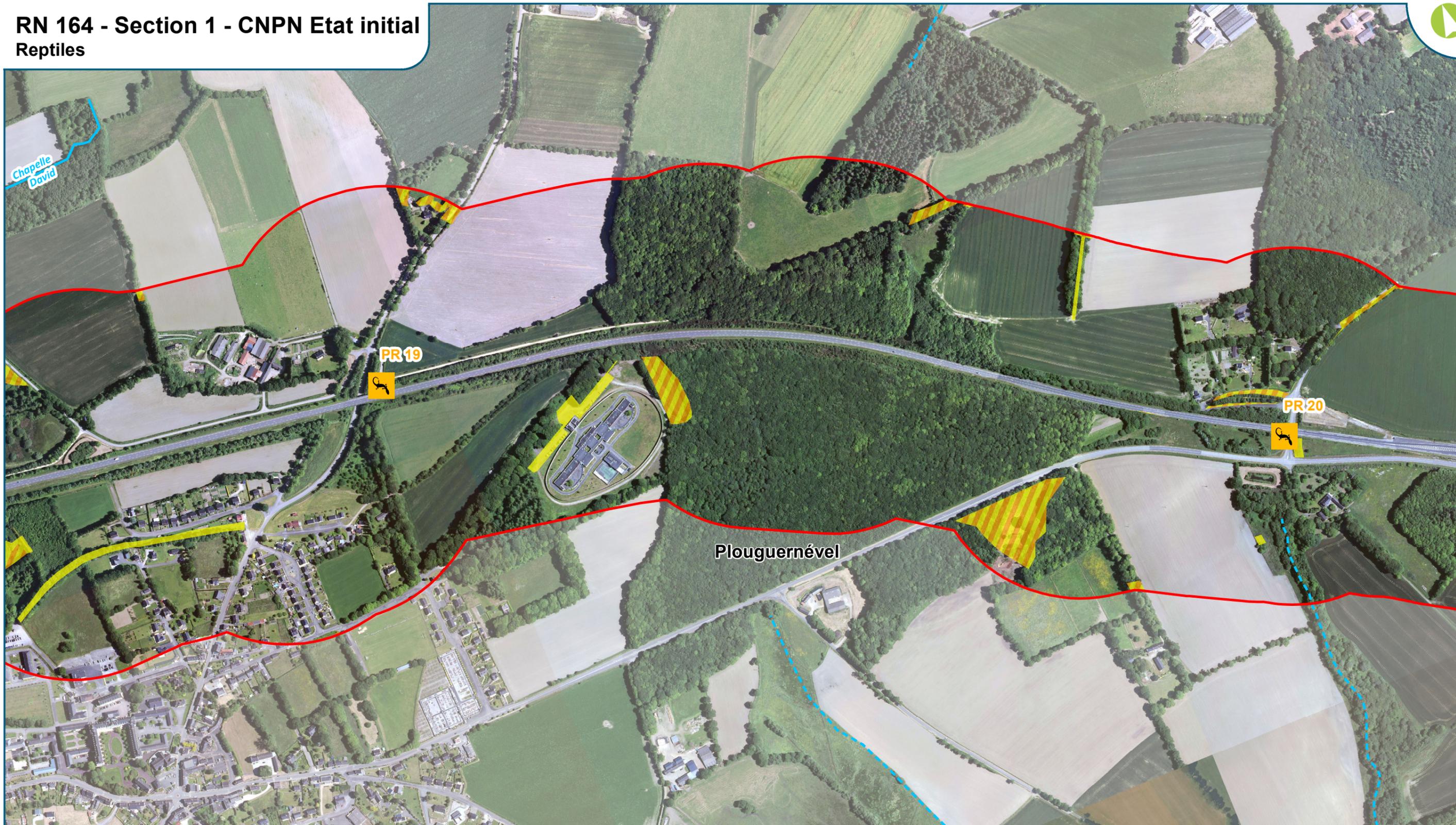


0 50 100 200
Mètres

egis

Fond de plan : IGN BD ORTHO® 2017 Date : 02/02/2018

RN 164 - Section 1 - CNPN Etat initial Reptiles



Légende :

Zone d'étude de 500m

Cours d'eau

Intermittent

Permanent

Limite communale

Plaque à reptiles

Habitats des reptiles

Habitat de thermorégulation

Habitat de reproduction et de thermorégulation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

BRETAGNE



Planche n°3

0 50 100 200
Mètres

Fond de plan : IGN BD ORTHO® 2017 Date : 02/02/2018

egis